Toulouse, le 22 septembre 2021

Le directeur académique

des services de l' Éducation nationale

de la Haute-Garonne

à mesdames et messieurs les enseignants du 1er degré

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de l’Éducation nationale

Envoi direct aux écoles

**Objet** : **inscription au « Festival des écoles qui chantent » 2021-2022**

Comme chaque année, la Direction des services départementaux de l’éducation nationale 31 propose le dispositif départemental : le « **Festival des écoles qui chantent** ».

Des actions pédagogiques autour de la pratique du chant choral sont organisées par les CPEM pour les élèves de cycles 2 et 3. Ces actions leur permettent d’apprendre et d’interpréter un répertoire de chants approprié à leurs capacités vocales et d’être accompagnés par des musiciens professionnels.

Des concerts sont programmés en fin d’année scolaire, devant les parents des classes impliquées et dans des salles de spectacle du département de la Haute-Garonne.

Ces rencontres ont lieu sur 8 sites : le Théâtre des Mazades à Toulouse, Altigone à Saint-Orens, le Hall Comminges à Colomiers, la salle des fêtes de Ramonville, Salle Le Cube à Saint Gaudens, la salle du Trépadé à Fonsorbes, la salle Palumbo à St Jean, la salle des fêtes à Mane.

Les enseignants des classes retenues bénéficient d’un accompagnement pédagogique par les CPEM (formation à la technique d’apprentissage et à la direction de chœur).

Cette année, les inscriptions au « **Festival des écoles qui chantent** » ont été initiées dans le cadre de l’appel à projet sur l’application ADAGE.

**Compte-tenu de ces nouvelles modalités d’inscription, nous prolongeons la possibilité de candidater à ce dispositif.**

Vous trouverez ci-joint un descriptif du projet, ainsi que la fiche d’inscription que vous voudrez bien renvoyer renseignée **avant le mercredi 6 octobre 2021**

à l’adresse suivante : [Eric.Marilleau@ac-toulouse.fr](mailto:Eric.Marilleau@ac-toulouse.fr)

**Mathieu SIEYE**